

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le 8<sup>e</sup> Mérite citoyen récompense Gérard Hardy et le Dr Yvon Heller**

---

Nyon, le 28 novembre 2022

**Remise chaque année par la Municipalité, cette distinction a pour but de témoigner de la considération et de la reconnaissance des Autorités envers l'action significative d'un citoyen ou d'une citoyenne dans le monde associatif ou social, dans la vie politique ou dans le développement durable.**

Lundi 28 novembre 2022, au cours d'une cérémonie au château, la Municipalité a décerné pour la huitième fois son Mérite citoyen. Cette année, cette distinction récompense **M. Gérard Hardy** et le **Dr Yvon Heller**, tous deux fortement engagés, depuis de très nombreuses années, dans le bénévolat et la vie associative, à Nyon. Le premier lauréat se distingue par ses nombreuses actions en faveur du développement commercial et touristique du quartier de Rive ainsi que de son animation ; le second lauréat se singularise par son aide constante des populations vulnérables : enfants handicapés, migrants, victimes de mauvais traitement et personnes en situation de précarité.

#### **M. Gérard Hardy**

Ancien commerçant – il a notamment tenu la Laiterie de Rive de 1983 à 2004 –, M. Gérard Hardy s'active depuis près de cinquante ans pour le développement économique et touristique de ce quartier du bord du lac. Il a lancé le Groupement d'Animation Rive Nyon (GARN) en 1975 et en a toujours été l'animateur, même lorsqu'il occupa la présidence de l'association, de 1985 à 1989. Depuis, il a été l'initiateur et/ou l'homme-orchestre de très nombreuses manifestations.

M. Gérard Hardy est par exemple à l'origine de l'installation, quai Niedermeyer, d'un ponton et de corps-morts pour pédalos et canots à moteur en location. Mais aussi du Marché flottant, de la Revue de Nyon, du Marché fruits et légumes et artisans, du Marché provençal, de Festriv'été et de Rive Troubadour. Il figure encore parmi les initiateurs des Puces de Nyon, des Puces de Noël, de la Braderie de Nyon, du Marché de Pâques, de la Foire aux livres ainsi que du jumelage de Nyon avec Nyons (F). Il est enfin le fondateur en 1993 de Rive Jazzy, festival qu'il a présidé jusqu'en 2008, et qui fêtera sa 30<sup>e</sup> édition l'an prochain.

A 84 ans, M. Gérard Hardy reste toujours très actif au sein de l'Association pour l'animation du quartier de Rive, qui a remplacé le GARN en 2002. Il continue d'organiser les Puces de Nyon (10 fois par an) et les Puces de Noël (1 fois par an). Des événements qui rassemblent à chaque édition entre 200 et 250 exposants et reçoivent de 5000 à 10'000 visiteurs.

#### **Dr Yvon Heller**

Pédiatre et médecin scolaire, le Dr Yvon Heller, 73 ans, est engagé depuis de très nombreuses années dans le domaine de la pédiatrie sociale et communautaire ainsi qu'auprès des populations vulnérables (enfants handicapés, migrants, victimes de mauvais traitement et personnes en situation de précarité), avec toujours les droits de l'enfant en perspective.

Il a été membre fondateur et président de l'Association de soutien aux consultations pluridisciplinaires en réhabilitation pédiatrique de la région de Nyon (PENAR), créée en 1992. Dans les écoles, le Dr Yvon Heller a contribué à la mise en place en 2000 du « Projet des nouveaux arrivants », afin d'assurer la meilleure intégration possible pour toute famille s'installant à Nyon. Dans son cabinet, avec l'aide du Canton et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), il a participé au projet de santé destiné aux migrants.

Le Dr Yvon Heller fait par ailleurs partie du groupe de référence « Migrants » de la Société suisse de pédiatrie, de l'association romande Médecins Actions Santé Migrant-e-s (MASM), de l'association « 24.9. Agir pour accueillir », lancée en juin 2017 pour soutenir la construction d'un foyer pour demandeurs d'asile à Nyon.

**Suite en page 2 >**

> Suite de la page 1

### **Mérite citoyen de la Ville de Nyon**

En juin 2015, la Municipalité de Nyon a décidé de créer un Mérite citoyen pour récompenser des Nyonnais qui se démarquent par leur engagement pour la population et la ville. Les candidats doivent être originaires de Nyon, domiciliés à Nyon ou justifier d'une relation particulière ou prolongée avec la ville. Les critères non cumulatifs d'attribution de ce Mérite sont notamment un fort engagement dans le bénévolat, la vie associative et/ou politique nyonnaise, la contribution de manière significative au maintien du lien social dans son quartier ou la ville, ou encore la mise en place de projets en faveur de la jeunesse ou de catégories moins favorisées de la population.

Lors de la première attribution de cette distinction en 2015, la Municipalité avait félicité **feu M<sup>me</sup> Michelle Schenk**, **M<sup>me</sup> Madeleine Serex** et **feu M. Michel Hans** ; en 2016, **M. Manuel Marques** ; en 2017, **M<sup>me</sup> Gabrielle (Gaby) Monnard** ; en 2018, **M<sup>me</sup> Madeleine Forel**, et **MM. Thierry et Christian Perrin** ; en 2019, **MM. André (Titi) Rosé** et **Alexandre Legrain** ; en 2020, **La Soliderie** (anciennement Distribution alimentaire Nyon), **Les Scouts de Nyon – Groupe des Trois-Jetées** et le **Groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus** ; en 2021, **M<sup>mes</sup> Maria Caputo** et **Velia Pelizzola**.

Cette année, le Jury était composé de **M. le Syndic Daniel Rossellat**, qui l'a présidé, **M. Marco Carezza**, Président du Conseil communal, **M<sup>me</sup> Stéphanie Schmutz**, Municipale en charge du Service de la cohésion sociale, **M<sup>me</sup> Valérie Mausner-Léger**, Présidente du Conseil communal sortante, **M<sup>me</sup> Maria-Eva Giardiello**, Présidente de l'Union des sociétés nyonnaises, **M. Christophe Bornand**, Chef du Service de la cohésion sociale, **M. Thomas Deboffe**, Secrétaire municipal a.i., et **M<sup>me</sup> Laure Piaget**, Attachée de presse.

[nyon.ch/meritecitoyen](http://nyon.ch/meritecitoyen)

#### **Contact presse**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic de la Ville de Nyon, 079 200 52 01